

l'attrait qu'exercent les Etats-Unis. A la différence des Etats-Unis, le Canada n'a pas d'obligations planétaires; néanmoins, il possède des intérêts dans le monde entier, et il est de plus en plus en mesure de les promouvoir. Nous avons donc cherché à renforcer les relations du Canada avec d'autres pays, notamment avec le Japon et l'Europe.

D'importants contacts ont eu lieu entre le Canada et le Japon au niveau des dirigeants politiques et des hauts fonctionnaires et ce, dans une foule de domaines - l'agriculture, la science et la technologie, l'énergie (y compris l'énergie nucléaire) et les minéraux. En 1973-1974, les ministres des Affaires extérieures des deux pays se sont rencontrés deux fois; en 1974, leurs Premiers ministres se sont rencontrés à Paris et à Ottawa. Le but de ces contacts était énoncé dans le communiqué publié à l'issue de la dernière rencontre entre les deux Premiers ministres qui s'est tenue à Ottawa, en septembre. Ces derniers sont convenus que "le Japon et le Canada s'efforceraient constamment de cultiver, d'élargir et d'enrichir leur collaboration dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique et technologique et dans d'autres domaines divers, afin de placer leurs relations sur une base plus étendue et plus profonde".

L'Europe est l'autre principal pôle d'attraction avec lequel le Canada espère renforcer ses relations. Des efforts concertés sont déployés pour intensifier nos relations avec les pays membres de la Communauté européenne ainsi qu'avec la Communauté en tant qu'entité distincte. Depuis 1972, le Canada, la Communauté européenne et les membres de celle-ci ont eu des relations suivies à plusieurs niveaux. Ces échanges ont abouti au voyage du Premier ministre Trudeau à Paris et à Bruxelles en octobre 1974. Ce dernier doit se rendre dans d'autres capitales européennes en mars prochain, en vue d'intensifier, dans le plus grand nombre possible de domaines, nos relations avec ces pays. Un autre objectif de ces activités est de négocier la signature d'une sorte d'entente entre le Canada et la Communauté européenne. Une entente de ce genre constituerait la reconnaissance pour le Canada de son statut d'entité politique, économique et sociale distincte en Amérique du Nord. Des liens avec la Communauté européenne, qui pourraient se resserrer, se situent directement dans le cadre de notre objectif, qui consiste à diversifier nos relations extérieures.

Ceci dit, je me dois toutefois d'insister sur un point central: ces efforts de diversification des relations signifient que nous cherchons non pas à diminuer nos relations avec les Etats-Unis, mais bien plutôt à les compléter. Celles-ci demeureront manifestement les relations les plus importantes que nous entretenons. Cependant, nous cherchons à renforcer le statut du Canada afin de parvenir à une relation plus équilibrée, plus réciproque, et partant plus saine entre deux partenaires indépendants.